



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Evaluation de la maturité numérique des Petites et Moyennes Entreprises (PME) régionales

Publics concernés

Entreprise

Domaines secondaires

Innovation , Numérique , Performance et compétitivité

La Région Nouvelle-Aquitaine poursuit sa politique de soutien à la transformation numérique des entreprises dans le triple objectif de : conforter leur compétitivité en faisant du numérique un levier de développement stratégique, renforcer leur résilience face à la cybercriminalité et contribuer aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. La Région Nouvelle-Aquitaine propose une évaluation de la maturité numérique des PME non industrielles néo-aquitaines. Elle vise à identifier leur potentiel de transformation stratégique, grâce au numérique, tout en tenant compte des enjeux de responsabilité et de sécurité numérique.

Échéances

15 octobre 2025 : date limite de dépôt des dossiers de candidature

Objectifs

Dans un contexte de transitions multiples, la transformation numérique répond à l'enjeu stratégique d'évolution des entreprises.

En plus d'améliorer leur productivité, elle impulse de nouveaux modèles économiques innovants, tout en explorant les potentiels de l'IA (Intelligence Artificielle), grâce à la fiabilisation des données métier.

La Région propose à 100 PME non industrielles de Nouvelle-Aquitaine de bénéficier d'un accompagnement comprenant :

Une sensibilisation à la stratégie de transformation numérique et au Numérique Responsable.

Une analyse de la maturité numérique de l'entreprise et de son potentiel de transformation sur la base d'un diagnostic de 2 jours in situ.

Un plan d'action coconstruit de la stratégie de transformation numérique sobre et sécurisée.

Des recommandations dans la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie.

Cet accompagnement est réalisé par un prestataire expert en stratégie de transformation numérique et sélectionné par la Région dans le cadre d'un marché public.

Bénéficiaires

PME non industrielles de plus de 10 salariés dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine.

Secteurs prioritaires : Services, Commerce de gros / Négoce, Tourisme, Environnement, Agriculture et Viticulture.

La priorité sera donnée aux entreprises ayant l'ambition de porter une stratégie globale.

Critères de sélection

La sélection est réalisée au fil de l'eau par un Comité Technique dont l'ensemble des membres est soumis à une stricte obligation de confidentialité.

Les entreprises dont la candidature est retenue seront en parallèle orientées vers le Campus Régional de Cybersécurité et de Confiance Numérique Nouvelle-Aquitaine, afin de réaliser un diagnostic de maturité cybersécurité, intégralement pris en charge par la Région.

Comment faire ma demande ?

Pour candidater à cet Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI), les entreprises doivent compléter le dossier de candidature dématérialisé.

Un accusé de réception sera automatiquement adressé pour tout dossier déposé.